



DEMANDE DE VISA BENIN

Date de dernière mise à jour : 28/03/11

	Tous ressortissants		
Délai			
Normal	3 à 5 jours ouvrés		
Urgence	24h sous réserve		
Documents à fournir	Le visa est obligatoire pour toutes les nationalités y compris les béninois		
AFFAIRES	<ul style="list-style-type: none">- Bon de commande VSI x2- Passeport original valable 6 mois au jour de la demande- 1 photo- 1 formulaire de demande de visa- Lettre de la société Française mentionnant les dates exactes du séjour+ Copie de la carte de séjour pour les étrangers		
TOURISME	<ul style="list-style-type: none">- Bon de commande VSI x2- Passeport original valable 6 mois au jour de la demande- 1 photo- 1 formulaire de demande de visa- Attestation d'agence de voyages ou copie du billet+ Copie de la carte de séjour pour les étrangers		
VISA DE SERVICE	<ul style="list-style-type: none">- Passeport de service- Note verbale- 1 formulaire- 1 photo		
Infos enfants	Si l'enfant figure sur le passeport d'un parent : il a d'office le visa mais il faut le mentionner sur le formulaire Si l'enfant a son propre passeport : il faut faire une demande de visa complète		
Validité du visa	Le visa est valable de date à date, pour 90 jours de séjour maximum		
Frais consulaires			
Affaires/Tourisme		TOURISME	AFFAIRES
	2 entrées de 1 à 30 jours	50 €	70 €
	Multiples entrées de 1 à 90 jours	80 €	90 €
Binationaux béninois	20 € avec carte consulaire ou 35 € sans – visa valable de 1 à 90 jours		
Urgence	+ 20 €		
Prestations VSI			
Délai normal	Tarif habituel (voir bon de commande)		
Urgence	Tarif habituel (voir bon de commande)		
Informations complémentaires	<u>Horaires d'ouverture du Consulat :</u> 09h à 13h pour les dépôts 15h à 17h pour les retraits Tél. : 01.42.22.31.91		

Vous pouvez suivre vos dossiers en cours sur notre site : www.vsiclients.com

VSI sas – 19/21 avenue Joffre 93800 Epinay sur Seine – Tél. : 08.26.46.79.19

www.vsi.1er.fr – vsi1er@wanadoo.fr

